



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 décembre 2006
Français
Original : anglais

Reprise de la session de fond de 2006

New York, 15 décembre 2006

Point 13 a) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'économie

et à l'environnement : développement durable

**Projet de décision présenté par le Vice-Président
du Conseil économique et social, Léo Mérorès (Haïti),
à l'issue de consultations officielles**

Inscription de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la liste des pays les moins avancés

Le Conseil économique et social, prenant note de la recommandation 1 du Comité des politiques de développement, qui préconise d'inscrire la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la liste des pays les moins avancés (sous réserve de l'accord de son gouvernement)¹, ainsi que de la lettre datée du 21 juillet 2006, adressée au Secrétariat par le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies², décide de renvoyer l'examen de la recommandation du Comité à sa session de fond de 2007.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 13 (E/2006/33)*, chap. I, sect. A.

² E/2006/91.

